

ESPACES VERTS / SANTÉ

LA VILLE DE LYON LANCE UNE EXPERIMENTATION AIRE DE JEUX SANS TABAC

Le tabagisme est responsable chaque année en France de 73 000 décès, dont plus de 60% par cancer. A Lyon, il serait responsable de 13% des décès. Les enfants sont davantage exposés aux risques du tabagisme car la dépendance à la nicotine intervient beaucoup plus rapidement que chez un consommateur adulte.

La Ville de Lyon a décidé de s'engager un peu plus dans la lutte contre le tabagisme, en lançant une expérimentation « espaces sans tabac », qui durera un an, dans 12 aires de jeux réparties sur 6 parcs : parc de la Tête d'Or, parc de Gerland, parc Blandan, parc du Vallon, parc du Clos Layat, parc Chambovet.

Initié par la Ligue contre le cancer, le label « espace sans tabac » a pour vocation de proposer la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac. Cette démarche de sensibilisation sera indiquée par une signalétique installée à proximité des aires de jeux pour enfants labellisées. Les agents de police et de certains agents de la Direction des Espaces Verts seront impliqués dans cette action, pour pouvoir informer les usagers.

Après un an d'expérimentation, le dispositif pourra être étendu à l'ensemble des aires de jeux lyonnaises. Dans cette perspective, les bénévoles de la Ligue viendront à la rencontre des habitants dans les parcs où le dispositif est installé. La généralisation du dispositif pourra néanmoins intervenir avant cette date, dès la sortie du décret d'application de la loi de santé comme le prévoit la délibération du conseil municipal du 1^{er} juin.

La promotion d'espaces sans tabac s'inscrit dans la volonté de la Ville de Lyon de proposer des espaces de nature toujours plus respectueux de l'environnement et de la santé des habitants. Lyon adhère d'ailleurs au réseau des villes santé de l'OMS.